

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 8 MARS 2023

### N° 2023-97 CENTRE AQUATIQUE – REMISE EN ETAT PENTAGLISS

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Le pentagliss du centre aquatique ayant subi quelques désordres dès l'ouverture, il convient de le remettre en état avant sa remise en service.

La Présidente décide de signer le devis de l'entreprise NEWSLOT pour un montant de 5 411,00 € HT.

À CHANTONNAY, le 8 mars 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

*#signature#*

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 09/03/2023.